

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	14_TREVERSE_75009	Numéro	75109_010_06
Adresse du site	14, rue de Tréville	Hauteur	R+5 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Théâtre
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/03/2028
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/04/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/05/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 80°, 200° et 300°		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse à 9m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 200° : R+6 Azimut 300° : R+5
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 80° < 5V/m ; 200° < 5V/m ; 300° < 4V/m 5G : 80° < 4V/m ; 200° < 3V/m ; 300° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29,65m pour les antennes à faisceaux fixes et 30,70m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes du matériel présent. Elles sont maintenues de la même teinte que la façade de l'immeuble. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Logements des Maréchaux, Ehpad/maison de retraite	15 Rue Richer 75009 - Paris	45 m	2.97 V/m	8,25 %	R+5	Oui

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Logements des Maréchaux, Ehpad/maison de retraite	15 Rue Richer 75009 - Paris	45 m	3.24 V/m	5,31 %	R+5	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

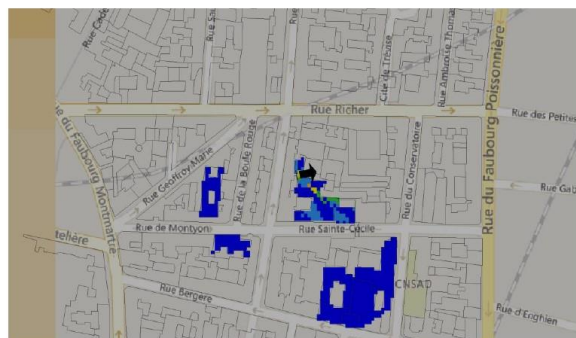


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

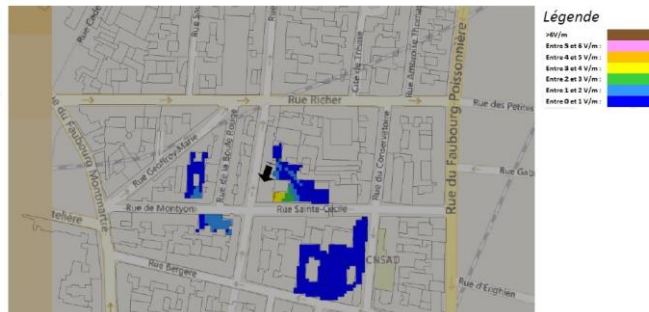


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



AUCUN IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 200°



Azimut 300°

